

CHECKLIST DE L'ACHETEUR

Vous allez devenir l'heureux propriétaire d'un véhicule d'occasion !
Découvrez notre checklist de l'acheteur pour ne rien oublier le jour J et préparer votre dossier en un rien de temps !

Les pièces justificatives obligatoires :

- Votre carte nationale d'identité ou votre passeport (en cours de validité)
- Votre permis de conduire (en cours de validité)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (seules les factures font foi)
Si vous êtes hébergé :
 - Le justificatif de domicile de moins de 3 mois de votre hébergeur
 - La carte d'identité ou le passeport de votre hébergeur
- L'attestation d'assurance valide pour le nouveau véhicule

Un second propriétaire à ajouter ?

- Une carte nationale d'identité ou un passeport (en cours de validité)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (seules les factures font foi)

Reprise de votre ancien véhicule, nous aurons besoin de :

- La carte grise originale
- Le carnet d'entretien à jour
- Les dernières factures d'entretien
- Le dernier contrôle technique et son compte rendu
- La clé originale et son double

Besoin d'un financement ? Pensez à apporter :

- Vos 3 derniers bulletins de salaire
- Votre dernier avis d'imposition
- Votre relevé d'identité bancaire (RIB)

Vous avez des questions ou besoin d'un conseil ?

0 805 02 14 14 (appel gratuit)

contactezmoi@groupe-grim.com

WWW.GRIM-OCCASION.COM

